

développement et civilisations



www.lebret-irfed.org

N°377 septembre 2009

Éditorial

La loi et les hommes

Une bonne loi se doit d'être juste. Un législateur digne de ce nom se doit de prendre en compte les intérêts de la collectivité toute entière.

Ces deux critères, loin d'être respectés y compris dans nos pays occidentaux, sont trop souvent bafoués dans nombre de pays en voie de développement, où les minorités apparaissent impuissantes. Surtout lorsqu'il s'agit de communautés indigènes, de peuples premiers ou de tribus isolées que leurs coutumes, leurs styles de vie et leur territoire isolent du reste de la population. Tandis que des prédateurs de toutes sortes lorgnent sur les ressources minérales ou forestières emprisonnées par leur jungle depuis des siècles...

L'exemple du Pérou nous montre pourtant qu'il n'y pas de fatalité. Que la riposte est possible sans pour autant donner place à une revanche. Qu'une légitime et juste défense des intérêts des communautés marginalisées est possible. Il faut pour cela une détermination sans faille, des alliés institutionnels et une mobilisation internationale. Il faut surtout, avant tout, ne pas baisser les bras.

Cette résistance est d'autant plus couronnée de succès lorsqu'elle s'appuie sur des vérités « globales » que plus personne ne conteste aujourd'hui. Qui ira reprocher aux indigènes péruviens de défendre leurs terres et leurs droits contre les prédateurs environnementaux alors que le réchauffement climatique est un péril mondial ? Qui peut leur refuser le droit d'être écouté alors que partout, y compris dans nos sociétés modernes, la faillite de l'économie financière, supposée apporter la croissance et le développement, montre combien sont justifiées les revendications des laissés-pour-compte ?

L'exemple du Pérou n'est pas seulement un morceau de bravoure politique, il est aussi une pièce maîtresse d'un nouveau puzzle. Avec les hommes en son milieu.

Richard Werly
publications@lebret-irfed.org

• Peuples indigènes Minorités
• Minorités
• Multinationales
• Culture

Face aux multinationales, la victoire des indigènes péruviens

par Hugo Blanco*

Nos frères de l'Amazonie ne partagent pas les préjugés d'ordre religieux du « monde civilisé ». Les multinationales, et nos sociétés modernes doivent non seulement l'accepter. Mais aussi le comprendre.

La population amazonienne péruvienne regroupe 11% de la population totale du Pérou. Elle vit dans la plus vaste des trois régions naturelles du pays : le nord, le centre et l'orient. Elle parle des dizaines de langues et est composée de dizaines d'ethnies.

Les habitants de la *selva* - forêt tropicale humide - sud-américaine sont les indigènes les moins contaminés par la « civilisation » dont l'étape actuelle est le capitalisme néolibéral. Ils n'ont jamais été entièrement soumis par l'empire inca et les envahisseurs espagnols ne sont jamais parvenus à les dominer. Au XVIII^{ème} siècle, l'indigène rebelle des hautes terres, Juan Santos Atahualpa, pourchassé par les troupes espagnoles, s'était réfugié dans la *selva* au sein de ces peuples. Les forces coloniales n'ont jamais pu le vaincre.

Face au monde « civilisé »

A l'époque de l'exploitation du caoutchouc, le capitalisme a pénétré dans la *selva* où il a réduit en esclavage et massacré des populations entières. C'est pour cette raison que plusieurs d'entre elles se maintiennent jusqu'à aujourd'hui dans un isolement volontaire, ne souhaitant aucun contact avec la « civilisation ».

Les frères de l'Amazonie ne partagent pas les préjugés d'ordre religieux du « monde civilisé » qui impose de recouvrir son corps de vêtements même s'il fait une chaleur intense. La forte offensive morale des missionnaires religieux et les lois qui défendent ces préjugés sont toutefois parvenues à ce que certains d'entre eux s'habillent, particulièrement lorsqu'ils doivent se rendre dans les villes.

Ces populations se sentent partie intégrante de la Terre Mère et la respectent profondément. Lorsqu'ils aménagent un espace de culture au milieu de la forêt, ils y sèment différentes plantes de contexture variée et aux cycles vitaux distincts, imitant ainsi la nature. Après un certain temps, ils rendent cet espace à la nature et recommencent ailleurs.

Ils partent à la chasse et à la cueillette. Lorsque leur chemin croise quelque chose de digne à chasser, ils le chassent ; ils passent ensuite par leurs lieux de culture et s'ils voient que quelque chose est mûr, ils le récoltent et, après un certain temps, ils reviennent chez eux. On ne peut affirmer avec exactitude s'ils se sont promenés ou s'ils ont travaillé. Même les indigènes des hautes terres, plus contaminés par la « civilisation », les

* Hugo Blanco Galdos est une figure politique du Pérou et un leader de la Confédération paysanne péruvienne. Il fut un des dirigeants du soulèvement paysan de la région du Cuzco dans les années 60. Il dirige aujourd'hui la publication du mensuel *Lucha indígena* (www.luchaindigena.com).

traitent de paresseux alors qu'en vérité ils ne veulent pas « progresser », mais seulement vivre bien.

Ils vivent dans des huttes collectives. Il n'y a ni partis, ni élections ; leur organisation sociale et politique est la communauté. Ce n'est pas le chef qui dirige mais la collectivité, la communauté. Ils vivaient ainsi depuis des siècles, bien avant l'invasion européenne et la constitution de l'État péruvien, qui ne les a jamais consultés pour élaborer

les lois avec lesquelles il les attaque aujourd'hui.

La voracité des multinationales

Cette vie paisible attachée à la nature est aujourd'hui soumise à la voracité des entreprises multinationales pétrolières et minières. Pour ces entreprises, selon la religion néolibérale, peu importe d'agresser la nature ou d'exterminer l'espèce humaine, la seule chose qui compte est d'obtenir un

maximum de profit en un minimum de temps. Elles empoisonnent l'eau des rivières, abattent les arbres, tuent la forêt amazonienne, mère des natifs indigènes, ce qui revient également à les tuer, eux.

Il existe pourtant une abondante législation péruvienne censée les protéger, entre autres la Convention n° 169 de l'OIT (Organisation internationale du travail), qui est une loi constitutionnelle puisqu'elle a été approuvée par l'assemblée nationale. Cette Convention stipule que toute mesure concernant les territoires indigènes doit être prise en consultation avec les communautés. Il existe également une multitude de lois de protection de l'environnement.

Mais la législation péruvienne ne représente qu'un maigre obstacle pour les grandes compagnies privées qui, par la corruption, parviennent à mettre à leur service tout l'État péruvien : le président de la République, la majorité parlementaire, le pouvoir judiciaire, les forces armées, la police, etc. Les médias sont également entre leurs mains.

Au service de ces entreprises, qui sont ses maîtres, le président Alan García a élaboré une théorie pour se justifier. Il souligne que les petits paysans ou les communautés indigènes, puisqu'ils ne disposent pas de capitaux à investir, doivent laisser le champ libre aux grandes entreprises prédatrices de la nature que sont les compagnies d'extraction minières et d'hydrocarbures. Il faut également laisser le passage, sur tout le territoire national, à des entreprises agro-industrielles qui tuent les sols par la monoculture et les produits agro-chimiques, et qui ne produisent que pour l'exportation au détriment du marché intérieur. Selon lui, telle est la politique à mener pour que le Pérou « progresse ».

Une avalanche de décrets problématiques

Pour imposer cette politique, le pouvoir a reçu l'autorisation de légiférer pour, selon ses termes, « nous adapter » au Traité de libre échange (TLE) avec les États-Unis. Cela s'est traduit par une avalanche de décrets-lois contre les communautés indigènes de la *sierra* - les hautes terres - et de la *selva* car elles sont un obstacle au pillage impérialiste. Ces décrets ouvrent la porte à la déprédation environnementale, à l'empoisonnement des rivières par les entreprises minières, à la stérilisation

Au Pérou, « le droit des peuples autochtones à être consultés »

Le Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale a adopté des observations finales sur les rapports des onze États parties qu'il a examinés durant cette session : Pérou, Émirats arabes unis, Pologne, Chine, Grèce, Azerbaïdjan, Colombie, Chili, Philippines, Éthiopie et Tchad (les résumés paraissent dans l'ordre dans lequel les rapports ont été présentés devant le Comité).

Dans ses observations finales sur le rapport périodique du Pérou, le Comité se félicite de la création de l'Institut national des peuples andins, amazoniens et afro-péruviens, INDEPA, en avril 2005, chargé de faire des propositions, de surveiller la conformité des politiques nationales et de veiller à la coordination avec les gouvernements régionaux pour la mise en œuvre des projets et des programmes visant à la promotion, la sensibilisation, la recherche et l'affirmation des droits et le développement de l'identité de ces peuples. Le Comité note aussi avec satisfaction la célébration de la Journée de la culture afro-péruvienne, célébrée le 4 juin, et la fondation du Musée de la culture afro-péruvienne. Le Comité se félicite des efforts pour combattre la discrimination raciale et des mesures prises en matière électorale, notamment les quotas de participation pour les peuples autochtones ainsi que les lois sur les élections municipales et régionales qui exigent un quota de candidats

autochtones.

Néanmoins, le Comité reste préoccupé par le pourcentage élevé de personnes appartenant aux peuples autochtones et aux communautés afro-péruviennes qui continuent de souffrir de facto du racisme et de la discrimination raciale structurelle. Il recommande au Pérou de continuer à promouvoir l'adoption urgente d'une loi-cadre sur les peuples autochtones englobant toutes les communautés, en essayant d'aligner et d'harmoniser les conditions pour assurer une protection adéquate et la promotion des droits de toutes les communautés autochtones et afro-péruviennes. [...]

Effets négatifs sur l'environnement

Le Comité réitère sa préoccupation face aux graves tensions dans le pays, y compris le déchaînement de la violence générée par l'exploitation des ressources du sous-sol des territoires traditionnels des peuples autochtones. Il note également que, dans certains cas, en pratique, le droit des peuples autochtones à être consultés et à donner un consentement éclairé avant de procéder à l'exploitation des ressources naturelles dans leurs territoires n'est pas pleinement respecté. Le Comité exprime également sa préoccupation au sujet des effets négatifs sur la santé et l'environnement causés par les sociétés minières qui se développent au détriment du droit à la terre et des droits culturels des peuples autochtones

concernés. Il exprime sa vive préoccupation au sujet de conflits résultant de contradictions entre des projets d'exploitation des ressources naturelles et les droits des peuples autochtones, qui ont déclenché la violence, par exemple lors des événements de Bagua, les 5 et 6 juin 2009. Le Comité prie instamment le Pérou de mettre en œuvre de toute urgence une commission indépendante chargée d'une enquête approfondie, objective et impartiale et attend d'être informé des négociations, de la composition, des constatations, des conclusions et des recommandations de cette commission.

Le Comité est préoccupé par les restrictions limitant la jouissance des droits économiques, sociaux et culturels des peuples autochtones et des communautés afro-péruviennes, notamment en matière de logement, d'éducation, de santé et d'emploi, malgré la croissance économique qu'a connue le pays. Le Comité recommande à l'État partie de prendre les mesures appropriées pour lutter contre les préjugés raciaux qui aboutissent à la discrimination raciale dans les médias, tant publics que privés[...]. En outre, le Comité recommande à l'État partie de prendre des mesures dans le domaine de l'information pour promouvoir la compréhension, la tolérance et l'amitié entre les différents groupes raciaux du Pérou.

Source : www.aidh.org/ONU_GE/Racisme/75Sess.htm#_1

des sols par l'agro-industrie, au sac-
cage de la forêt tropicale pour l'exploita-
tion du pétrole, du gaz, du bois.

Naturellement, les indigènes de la *siera*
et de la *selva* ont réagi contre ces
attaques et ont initié une lutte coura-
geuse. Mais il est indéniable que ce
sont les peuples de l'Amazonie qui
sont à la tête du combat, eux qui ont le
plus préservé les principes indigènes
de l'amour de la nature, du collectif, du
« commander en obéissant », du bien
vivre...

La plus grande organisation des indigènes
d'Amazonie est l'AIDSESP
(Association interethnique de la *selva*),
qui a ses bases dans le nord, le centre
et le sud de l'Amazonie péruvienne.
Elle exige l'abrogation des décrets-lois.
Sa méthode de lutte consiste à bloquer
des voies de transport terrestre et flu-
vial, très utilisées par les multinationa-
les, à occuper des installations, à enva-
hir des terrains d'aviation. Lorsque la
répression s'abat, les indigènes se re-
plient en dénonçant le fait que le gou-
vernement ne cherche pas le dialogue.

La spirale de la violence

Au mois d'août 2008, ils ont obtenu
une victoire en obligeant l'assemblée
nationale à abroger deux décrets-lois.
Cette année, leur lutte a commencé le
9 avril. Le gouvernement
a sans cesse manœuvré
pour éviter la discussion,
notamment pour empê-
cher que le parlement dé-
batte du caractère non
constitutionnel d'un dé-
cret-loi, pourtant qualifié
comme tel par une com-
mission parlementaire.

Le 5 juin, journée mon-
diale de l'environnement, a été la date
choisie par Alan Garcia pour décharger
toute sa rage anti-écologique contre les
défenseurs de l'Amazonie. Il a utilisé la
DIROES, corps spécial de la police
pour la répression des mouvements
sociaux. Les frères Awajun et Wampis,
qui bloquaient la route près de l'agglomération
de Bagua, ont été brutale-
ment attaqués. Les violences ont com-
mencé à 5 heures du matin, à partir
d'hélicoptères comme au sol. On
ignore le nombre de morts. Les poli-
ciers ont empêché le soin aux blessés
prisonniers, ils ont interdit la récupéra-
tion des corps par leurs familles.

Les indigènes se sont défendus avec
des lances et des flèches, puis en utili-

sant des armes à feu récupérées sur
les agresseurs. Dans leur rage, ils ont
pris une installation pétrolière dans la-
quelle ils ont capturé des policiers
qu'ils ont emmenés dans la *selva* où ils
ont tué plusieurs d'entre eux. La popu-
lation métisse de l'agglomération de
Bagua, indignée par le massacre, a
pris d'assaut le local de l'APRA, le parti
au pouvoir, ainsi que des officines pu-
bliques, et ont brûlé des véhicules. La
police a assassiné plusieurs habitants,
dont des enfants.

Le gouvernement a aussitôt décrété
l'état de siège. Soutenus par cette me-
sure, les policiers sont entrés sans
mandats dans les maisons pour captu-
rer des indigènes qui s'y étaient réfugiés.
Un grand nombre d'entre eux du-
rent se réfugier dans l'église. On ignore
le nombre de prisonniers, d'autant que
les avocats ne peuvent entrer en
contact avec eux. Des centaines de
personnes ont été signalées
« disparues ».

Un front solidaire

Heureusement, la solidarité s'est expri-
mée de manière émouvante. Au Pérou,
un front de solidarité s'est organisé. Le
11 juin, les manifestations de protesta-
tion contre le massacre ont eu lieu
dans plusieurs villes du pays. A Lima,
la capitale qui, traditionnellement,

tourne le dos au reste du
pays, 4 000 personnes ont
marché malgré la menace
de 2 500 policiers ; des
affrontements se sont dé-
roulés près du siège du
parlement. A Arequipa,
plus de 6 000 personnes
ont manifesté. Dans la ré-
gion de La Joya, la route
Panaméricaine a été blo-
quée. A Puno, il y a eu une

grève et le siège du gouvernement a
été attaqué. D'autres manifestations
ont eu lieu à Piura, Chiclayo, Tarapoto,
Pucallpa, Cusco, Moquegua et dans
beaucoup d'autres villes.

A l'étranger, de nombreuses actions de
protestation ont été organisées devant
les ambassades péruviennes : à New
York, Los Angeles, Madrid, Barcelone,
Paris, Montréal, au Costa Rica, en
Grèce, en Belgique...

Des protestations se sont élevées de la
part de la chargée des affaires indigènes
à l'ONU et de la Cour interaméri-
caine des droits de l'Homme. Des jour-
naux étrangers, comme *La Jornada* au
Mexique, ont dénoncé sans ambiguïté

Libre propos

L'irruption de l'autre ?

Il n'est peut-être pas exagéré de
penser que les affrontements de
Bagua marquent l'irruption de la pro-
blématique « indigène » dans le dé-
bat national péruvien.

Depuis quelques années, le Pérou a
été témoin de l'éveil des « nationa-
lités » indigènes en Équateur et en
Bolivie. Alors qu'en Équateur, l'expé-
rience de la Confédération nationale
des indigènes de l'Équateur –
CONAIE -, associée au gouverne-
ment du parti Pachakutik de Lucho
Gutierrez, a tourné court, en Bolivie,
des groupes revendiquant une altéri-
té culturelle « indigène », associés à
des paysans plus ou moins accultu-
rés, ont forgé une alliance avec le
parti MAS et porté Evo Morales au
pouvoir.

Au Pérou en revanche, la population
paysanne-indigène, qui est en théorie
plus nombreuse que dans les deux
pays voisins, ne s'était pas jusqu'à
présent manifestée en tant que sujet
politique.

Cette situation est en train de chan-
ger depuis les événements de Ba-
gua. Même si le leadership du mou-
vement national indigène péruvien
reste très âprement disputé, il est
incontestable que la possibilité politi-
que d'un tel mouvement est désor-
mais réelle, car le thème de l'altérité
ethnique ou culturelle est pour la pre-
mière fois associé à grande échelle à
un débat sur les modèles de dévelop-
pement. Ce débat n'est pas encore
un débat national, car les médias et
le gouvernement se refusent à faire
des événements de Bagua un symp-
tôme de la « crise » du modèle de
développement péruvien. Mais la
contestation du modèle n'est plus
désormais réservée à un groupe ré-
duit de dirigeants ou de spécialistes
(actifs notamment dans les Terres
Basses).

C'est sur cette possibilité que repose
l'avenir du Pérou.

Xavier Ricard

Directeur des partenariats
internationaux, CCFD
x.ricard@ccfd.asso.org

**Au Pérou,
un front
de solidarité
s'est organisé.**

le massacre. La colère a grandi suite aux déclarations du président García à la presse européenne selon lesquelles les indigènes « ne sont pas des citoyens de première catégorie ».

La *selva* continue à se mobiliser, à Yurimaguas, dans la zone de Machiguenga del Cusco et dans d'autres régions. Les frères de l'Amazonie et ceux qui les soutiennent exigent l'abrogation des décrets-lois 1090 et 1064 et d'autres encore, qui ouvrent la voie au saccage et au pillage de la forêt tropicale humide.

Comme on l'a vu, bien qu'une commission parlementaire ait jugé non constitutionnels certains de ces décrets, le parlement a décidé de ne pas en débattre et s'est contenté de les « suspendre » - comme le souhaitait l'APRA. Sept parlementaires qui ont protesté contre cette irrégularité ont été suspendus pour 120 jours. Ainsi l'ultra-droite (l'APRA, Unité nationale et les fujimoristes) aura en main l'élection du prochain bureau du parlement.

Le gouvernement a créé une « table du dialogue » de laquelle est exclue la principale organisation représentative des indigènes d'Amazonie, l'AIDSESEP, dont le dirigeant a dû se réfugier à l'ambassade du Nicaragua, puisque le gouvernement l'accuse des crimes du 5 juin ordonnés par Alan García.

La lutte amazonienne continue, pour exiger le respect de la forêt tropicale. Les indigènes savent que ce qui est en jeu est leur propre survie. Nous espérons que la population mondiale prendra conscience que les Amazoniens luttent pour la défense de toute l'humanité, car l'Amazonie est le poumon du monde.

Hugo Blanco

« Réinventer de nouvelles formes du vivre-ensemble entre nature et société »

[...] La crise de la civilisation occidentale capitaliste nous oblige à reconstituer et à réinventer de nouvelles et diverses formes du vivre-ensemble entre nature, société, démocratie, État et consommation. Il y a un besoin urgent de nouveaux paradigmes de cohabitation et dans ce contexte, non seulement « d'autres mondes sont possibles » mais ils sont surtout urgents.

De fait, ils ont déjà commencé à se construire depuis les premières victimes des formes les plus barbares de la violence capitaliste / coloniale / moderne et contemporaine : nous tous, peuples et communautés indigènes, natifs, paysans, riverains, Quilombolas, descendants d'Africains, Garífunas, Caboclos, Dalits, entre autres ; et leurs enfants qui migrèrent dans les favelas (bidonvilles) et les quartiers pauvres des villes ; et tous les autres exclus, invisibles et « intouchables » de cette planète, qui continuons à résister, à renforcer et actualiser des formes alternatives d'organisation sociale, technologique, éthique, politique, économique, culturelle et spirituelle de l'existence humaine.

Nous, les Peuples indigènes originaires, nous pratiquons et proposons : l'unité entre notre mère la Terre, la société et la culture. Élever notre mère la Terre, et se laisser élever par elle. Élever l'eau au rang de droit humain fondamental et ne pas permettre sa mercantilisation. Décolonialiser le pouvoir avec le « diriger en obéissant », autogouvernement communautaire, États plurinationaux, autodétermination des peuples, unité dans la diversité, comme autres formes d'autorité collective. Unité, dualité, équité et complémentarité de genre. Spiritualités à partir du quotidien et de la diversité. Libération de toute domination ou discrimination raciste / ethnique / sexiste. Décisions collectives sur la production, les marchés et l'économie. Décolonialisation des sciences et technologies. Généralisation de la réciprocité dans la distribution du travail, de produits, de services.

A partir de tout ce qui a été cité, produire une nouvelle éthique sociale alternative à celle du marché et du profit colonial / capitaliste.

Nous appartenons à notre mère la Terre, nous ne sommes pas ses propriétaires, ni pilleurs, ni exploités dans un but financier, et aujourd'hui nous sommes arrivés à un carrefour décisif : le capitalisme impérialiste s'est avéré être non seulement dangereux à cause de la domination, de l'exploitation, de la violence structurelle qu'il exerce, mais aussi parce qu'il tue notre mère la Terre et nous mène au suicide planétaire, ce qui ne nous est ni « utile » ni « nécessaire ». [...]

Extraits de la « Déclaration des peuples indigènes »
Forum social mondial
Belém, Brésil
1^{er} février 2009

Développement et civilisations, publication éditée par l'association Développement et Civilisations - Lebret-Irfed
49, rue de la Glacière - 75013 PARIS - 33(0)1.47.07.10.07 - contact@lebret-irfed.org

Développement et civilisations est le nouveau titre de **Foi et développement** publié, depuis 1972, par le Centre Lebret devenu Développement et Civilisations - Lebret-Irfed. Il reprend le titre de la publication éditée par l'Irfed de 1960 à 1973 **Développement et civilisations**.

L'association Développement et Civilisations - Lebret-Irfed est animée par un réseau d'acteurs de développement solidaire. Avec eux, elle conduit un travail de recherche et de formation. Son budget est assuré par des cotisations, dons, subventions et prestations de service. **Bureau de l'association** : Yves Berthelot (président) - Jean-François Giovannini (vice-président) - Boutros Labaki (vp. Moyen Orient et Monde arabe) - Rethinam Mathias (vp. Asie) - Jorge Balbis (vp. Amérique latine) - Yves Glorieux (trésorier-administrateur) - Isabelle Duquesne (directrice).

Directeur de la publication : Yves Berthelot. **Directeur de la rédaction** : Richard Werty. **Conseil de rédaction** : Yves Berthelot, Vincent Berthet, Karine Besses, Pierre-Henri Chalvidan, Roland Colin, Bernadette Denys, Jacqueline Heinrich, Lucien Heitz, Darwis Khudori, Serge Lafitte, Emile Poulat, Sergio Regazzoni, Christian Rudel, Pierre Vilain, Hassan Zaoual. **Secrétariat** : Sally Rousset publications@lebret-irfed.org

La reproduction des textes publiés est autorisée à la seule condition que soit clairement indiquée la source, avec les coordonnées de Développement et civilisations. Un exemplaire du document reproduisant le texte doit être envoyé à l'adresse de la publication.

Abonnement annuel tous pays (10 n°/an) : 38 € - 60 CHF - Le numéro : 4 € - 7 CHF - chèque en €, CHF ou US\$ à l'ordre de Lebret-Irfed.

Virements bancaires : en France : LA POSTE FR10-2004-1010-1233-2971-2T03-350 (BIC : PSSTFRPPSCE)

ou en Suisse : RAIFFEISEN - Genève, N°IBAN CH41 8018 1000 0074 9583 6 CHF (SWIFT : RAIFCH22)

• ISSN 1951-0012 - Imprimerie ACCENT TONIC - Paris - 01 43 73 86 55.